

### ÉDITO

#### **Une fusion prometteuse : construisons ensemble le futur !**

Depuis le 1er Juin 2007, le CTBA en fusionnant avec l'AFOCEL est devenu l'Institut technologique FCBA : Forêt, Cellulose, Bois-construction, Ameublement.

Engagé en 2005 dans un contexte économique aux évolutions rapides et de plus en plus international, le processus ayant abouti à cette fusion s'est fait avec l'accord des différentes professions concernées, depuis l'exploitation forestière et la pâte à papier jusqu'aux industries de la seconde transformation du bois et de l'ameublement.

FCBA poursuit bien évidemment ses activités et réaffirme son souhait de proximité et d'efficacité vis à vis de ses partenaires et clients pour encore plus d'innovation au service de vos entreprises.

**Georges Henri Florentin**

Directeur du Pôle Industries Bois Construction

### *Révision des DTUs*

Une action nationale spécifique (PLAN EUROPE) avec financements publics et coordination par le CSTB, a permis notamment, aux différentes filières de la construction, d'entreprendre une réactualisation de leurs DTUs respectifs (procédure INEA). La filière bois est concernée directement ou indirectement par une dizaine de référentiels environ.

Pour l'activité charpente ossature, les actions entreprises sont donc axées sur :

- ♦ DTU 31.1 Charpente « traditionnelle »
- ♦ DTU 31.2 Ossature bois
- ♦ DTU 31.3 Charpente Industrielle
- ♦ Un quatrième référentiel (DTU 41.2 Bardages bois) concerne également les entreprises de structure, puisqu'elles assurent souvent la pose des bardages extérieurs.



Actuellement la révision du DTU 31.2 est amorcée. Il est à noter que les premières réunions ont fait émerger un grand nombre de points à travailler.

La révision du DTU 31.3 débute fin septembre 2007. Elle comprend une refonte totale de la partie conception qui doit tenir compte de l'Eurocode 5.

Par ailleurs, un tableau de sections françaises devrait être intégré afin de tendre vers une standardisation de l'offre (maîtrise des sections et humidités correspondantes).

Le DTU 31.1 est actuellement « expertisé », sa révision devrait débuter en fin d'année 2007.

L'expertise du DTU 41.2 est achevée. La révision devrait suivre rapidement. La révision « INEA » de ce texte devrait donc être achevée pour fin 2008.

#### **Contact :**

Serge Le Nevé - Tél. : 05 56 43 63 05

Mél : [serge.leneve@fcba.fr](mailto:serge.leneve@fcba.fr)



La procédure INEA, qui a pour objectif, la prise en compte des nouveaux référentiels produits européens dans les DTUs, fait l'objet d'une désignation d'expert pour chaque dossier. Chaque expert remet une proposition de réactualisation au CSTB qui l'analyse puis la transmet au bureau de normalisation en charge du DTU concerné.

Le bureau de normalisation lance alors une révision du DTU.

## *Nouvelle norme pour la fabrication de charpentes taillées*

Courant 2006, en « Commission Professionnelle gros œuvre bois » du CTBA, les professionnels de la charpente ont exprimé leur souhait de créer un référentiel normatif permettant de formaliser les exigences requises pour un produit de « fournitures de charpentes taillées » qui se développe significativement sur le territoire national.

Après une demande de mandat européen pour une norme harmonisée n'ayant pour l'instant pas aboutie (opposition de certains pays), le BNBA (Bureau de Normalisation du Bois et de l'Ameublement) a ouvert une commission française dans le but d'élaborer en premier lieu une norme produit nationale.

Le travail de rédaction est largement amorcé et devrait être finalisé d'ici la fin de l'année 2007.

Ce qui permet d'envisager une sortie pour mi 2008, après l'étape de validation prévue par la procédure de normalisation.

Le but recherché est de donner un guide qualitatif de production pour les fabricants. Cela constituera également un outil contractuel entre acheteurs et fabricants. C'est une sécurisation pour l'acheteur et un outil de valorisation commerciale pour le fabricant.

Le champ d'application de cette future norme précise : « charpentes préfabriquées taillées (fermes, portiques, porches, loggias, pannes, chevrons, colombages, ou tout élément porteur de structures poteaux poutres...) et à leurs composants, à assembler mécaniquement, sur le site de production ou sur chantier... » La norme concerne la taille traditionnelle ainsi que la taille automatisée. Elle ne couvre évidemment pas la charpente industrielle qui possède son propre référentiel européen (NF EN 14 250).

Il est à noter que la charpente taillée bénéficie également d'une certification de produit par le biais de la marque : ACERBOIS Charpentes et Structures Taillées.

**Contact :**  
Patrick Martin - Tél. : 05 56 43 63 38  
Mél : patrick.martin@fcba.fr

## *Partenariat FCBA/CSTB*

En collaboration avec l'UIB (Union des Industries du Bois), FCBA et CSTB ont travaillé durant ses derniers mois pour finaliser une convention de partenariat portant sur les axes suivants :

- ♦ Recherche collective
- ♦ Consultance
- ♦ Formation
- ♦ Evaluation des produits innovants (procédures d'Avis Techniques, de Documents Techniques d'Applications ou d'Agrément Technique Européen)
- ♦ Certification

- ♦ Communication

Ce partenariat est destiné à améliorer le positionnement sur le marché des produits et systèmes constructifs de la filière bois construction en associant les deux organismes dans une logique de complémentarité de compétences. La recherche collective fera notamment l'objet de concertations permanentes avec l'UIB afin de déterminer des axes stratégiques d'études.

**Contact :**  
Serge Le Nevé - Tél. : 05 56 43 63 05  
Mél : serge.leneve@fcba.fr

## *Agenda*

### **BATIMAT 2007**

aura lieu du 5 au 10 novembre à la Porte de Versailles. Notez d'ores et déjà de passer au stand FCBA.

### **Le prochain Comité de Marque CTB-Structure**

aura lieu le 27 novembre 2007 à 9 h 30 à FCBA Paris.

### **La prochaine Commission professionnelle gros œuvre**

aura lieu le 5 décembre 2007 à 14h00 à FCBA Paris.

### **Colloque Bois Climat Carbone**

Il aura lieu le 31 janvier 2008 à FCBA Paris. L'objectif de cette journée est d'informer les professionnels de la transformation du bois, des impacts de leurs activités sur le changement climatique : émissions de gaz à effet de serre, stockage du carbone dans les produits en bois ou à base de bois, substitution de matériaux intensifs en énergie par des produits en bois ou à base de bois... et de leur permettre d'anticiper les évolutions réglementaires à venir.

## *A noter*

### **CTBA INFO en ligne, gratuit et sans abonnement !**

CTBA INFO, le magazine d'information de FCBA, est désormais consultable en ligne sur un site dédié : [www.ctbainfo.fr](http://www.ctbainfo.fr) Les articles sont accessibles directement, sans abonnement ni identification préalable. Ce site vous donne accès à tous les articles de l'année en cours, et aux articles archivés depuis janvier 2003 extraits de l'ex-revue imprimée. Vous pouvez également, via un formulaire spécifique, réservé aux professionnels, être régulièrement informé sur les activités de FCBA qui vous intéressent, sous forme d'alertes dans votre messagerie.

### **Consultation des brèves**

Les trois derniers numéros des brèves FCBA (Charpente ossature, Panneaux, Parquets lambris, Menuiserie, Adjuvants, Durabilité et Préservation) sont disponibles sur notre site Internet : [www.ctba.fr/5\\_bois\\_construction/index.php?rub=breves](http://www.ctba.fr/5_bois_construction/index.php?rub=breves)



### **Pôle Industries Bois Construction**

Allée de Boutaut – BP 227 - 33028 Bordeaux Cedex  
Tél. : 05 56 43 63 00 - Fax : 05 56 43 64 80

Au 1er juin 2007 AFOCEL et CTBA sont devenus FCBA  
[www.fcba.fr](http://www.fcba.fr)